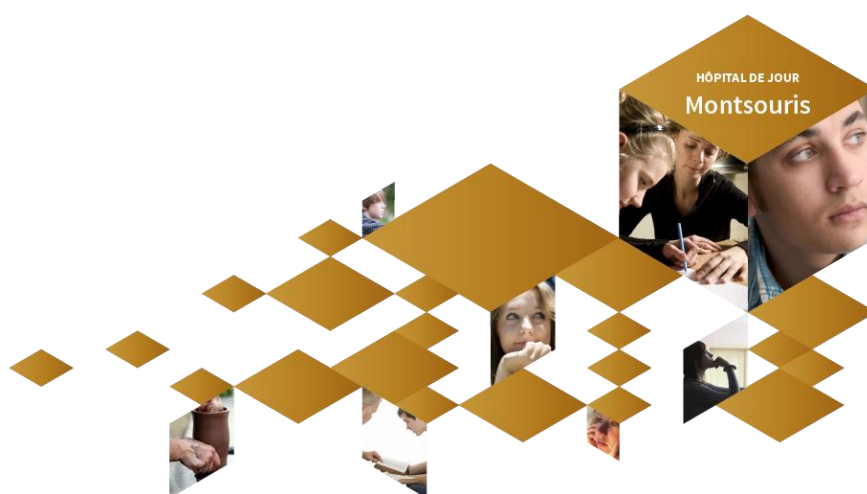


HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



20, boulevard Jourdan - 75014 Paris

Tél. : 01 45 88 89 54 - Fax : 01 45 81 27 10

Courriel : hjm@cerep-phymontin.org



ASSOCIATION
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS

Médecin directeur : Bénédicte CHAMOUN

Directrice adjointe : Fabienne BEDMINSTER

ÉTABLISSEMENTS METTANT EN ŒUVRE LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION



- HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE : 56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris

Tél. : 01 42 46 08 60 - Fax : 01 42 46 46 54 - Courriel : hjp@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris

Tél. : 01 45 45 46 79 - Fax : 01 45 45 13 42 - Courriel : epi@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris

Tél. : 01 45 88 89 54 - Fax : 01 45 81 27 10 - Courriel : hjm@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris

Tél. : 01 45 45 46 91 - Fax : 01 45 45 68 19 - Courriel : usis@cerep-phymentin.org

- CMPP DENISE WEILL : 29, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris

Tél. : 01 48 24 76 14 - Fax : 01 48 00 90 32 - Courriel : cmpp@cerep-phymentin.org

- CMPP SAINT-MICHEL : 6, allée Joseph Recamier - 75015 Paris

Tél. : 01 45 30 03 06 - Fax : 01 45 30 03 07 - Courriel : cmpp.saintmichel@cerep-phymentin.org

- COFI-CMP : 57, rue de l'Abbé Groult - 75015 Paris

Tél. : 01 53 68 93 46 - Fax : 01 53 68 93 55 - Courriel : coficmp@cerep-phymentin.org

- IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris

Tél. : 01 42 00 53 15 - Courriel : ime@cerep-phymentin.org

- COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris

Tél. : 01 40 44 12 27 - Fax : 01 40 44 12 24 - Courriel : formation@copes.fr





TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
ÉDITORIAL.....	2
TEMPS FORTS.....	2
BILAN DE L'ACTIVITÉ.....	2
PROJETS 2018.....	2

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT : Professeur Bernard Golse

VICE-PRÉSIDENT : Professeur Guy Atlan (démission en mai 2017 à l'assemblée générale)

VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE : Docteur Jacques Angelergues

TRÉSORIÈRE : Odile Naudin

SECRÉTAIRE ADJOINTE : Docteur Martine Agman

MEMBRE : Mme Dominique Girodet

MEMBRE : M. Claude Lepen

MEMBRE : Docteur Françoise Moggio

MEMBRE : Docteur Denys Ribas

MEMBRE : Mme Suzanne Srodogora

2017 a été une année de grande sérénité institutionnelle, permettant le déploiement des savoir-faire de l'équipe de l'hôpital de jour à l'extérieur de l'institution.

Il est remarquable de constater que ces interventions ont concerné à chaque fois les deux composantes, soignante et pédagogique, de notre établissement.

- *Ainsi, le Centre pour la prévention des infections liées aux soins (CPIAS), nous a sollicités pour une intervention en octobre 2017 autour de l'hygiène des mains. Cette intervention, s'appuyant à la fois sur la clinique de nos infirmiers et sur les expériences menées avec nos patients-élèves par l'enseignante de SVT, a réuni la directrice adjointe, les infirmiers et la professeure de SVT.*
- *Toujours en octobre, un trio réunissant les deux psychiatres et l'enseignante de Lettres a donné dans le cadre du COPES une conférence autour de la « panne de vie » à l'adolescence et de la pertinence d'un dispositif de soins alliant prises en charge médiatisées et scolarité.*
- *Sur un autre plan, la remarquable thèse de doctorat en psychologie soutenue en novembre 2017 par cette même enseignante (Madame Anne-Marie Paul) s'appuyant sur la danse, médiation mise en place et développée depuis plus de trente ans à l'hôpital de jour, a permis une reconnaissance universitaire de ce travail.*
- *Enfin, nous avons été reconnus et sollicités par la MASESH (mission académique à la scolarisation des élèves en situation de handicap) comme terrain de stage et de formation pour un directeur et des enseignants stagiaires.*

Cette dynamique s'est poursuivie en ce début d'année 2018, avec le colloque du Collège International de l'Adolescence (CILA) sur « l'adolescent dans son institution » réunissant un grand nombre d'intervenants travaillant ou ayant travaillé à l'hôpital de jour du Parc Montsouris.

De même, notre équipe de psychodramatistes intégrera prochainement le COPES afin d'y assurer une formation sur le psychodrame.

Tout cela, ainsi que la mobilisation des soignants autour de différents nouveaux projets, nous semble témoigner de la bonne santé de notre institution, de son dynamisme et de sa capacité de rayonnement.





❶ ORGANISATION DE TROIS GRANDES JOURNÉES DE DÉCOUVERTE DE VILLES DANS DIFFÉRENTES RÉGIONS

- une journée au **Touquet** (août 2017) pour découvrir la côte et se baigner (objectif partiellement atteint du fait du mauvais temps) ;
- une journée à **Nantes** (octobre 2017) alliant une visite de la ville et la découverte des Machines de l'île ;
- une journée au marché de Noël à **Strasbourg** (décembre 2017), permettant de se plonger dans l'ambiance festive de la ville.

Ces trois journées ont regroupé à chaque fois une douzaine d'adolescents très motivés malgré un départ très matinal pour bien profiter de la journée et un retour tardif.

Une bonne partie de l'équipe soignante et enseignante a participé à la préparation et à l'encadrement de ces sorties, témoignant d'un engagement professionnel remarquable.

❷ REPAS ET FÊTE DE FIN D'ANNÉE

L'approche de Noël est l'occasion à l'hôpital de jour de l'élaboration par les adolescents et l'équipe d'un moment festif autour d'un repas entièrement préparé sur place pour plus de 60 personnes. Un groupe s'attelle aux courses, un autre à la décoration, un troisième à la cuisine, d'autres encore à l'organisation de la « Boum » qui suivra le repas. Cette année, ce temps de fête a été particulièrement harmonieux, joyeux, et fédérateur, couronnant en beauté l'année qui s'achevait.

❸ RÉFLEXION AUTOUR DES BULLETINS TRIMESTRIELS ET REMANIEMENTS

La réflexion sur l'évaluation n'est pas nouvelle à l'hôpital de jour du Parc Montsouris. Elle a été amorcée depuis deux ans avec le concours de la conseillère pédagogique de la MASESH, Mme DORION, lors de groupes de travail sur la réforme du bulletin scolaire puisque la loi d'orientation et de programmation du 8 juillet 2013 invite dans son annexe à faire évoluer les modalités d'évaluation et de notation des élèves puis en 2016 par la réforme du collège.

Cette réforme touche également les pratiques pédagogiques de l'unité d'enseignement de l'hôpital de jour du Parc Montsouris.

Rappelons qu'actuellement, les patients élèves de l'UE du 3^e et 4^e cycle font l'objet d'une double évaluation :

1. une évaluation des compétences sur le socle commun (il s'agit de valider des items correspondant à des compétences et des connaissances, dans un Livret personnel de compétences). Cette évaluation sert pour le contrôle continu au DNB, DNB Pro et CFG ;
2. un bilan scolaire une fois par trimestre permettant une évaluation des compétences acquises et du travail fourni par l'élève dans chaque matière.

L'exploitation des réflexions des bilans pédagogiques a amené l'équipe à questionner la façon de renseigner les bulletins scolaires et à faire le constat que l'évaluation par une note chiffrée éclairait insuffisamment sur la réalité et le niveau de maîtrise de l'élève. Les effets que génère la notation ont été également soulignés même si les commentaires pédagogiques accompagnant la notation partent de l'idée d'encourager l'élève et de lui permettre de prendre confiance en ses capacités.

Que viseraient de nouvelles modalités d'évaluation ? Quels paramètres prendre en compte ?

L'actuel projet d'expérimentation d'un nouveau bulletin scolaire prend appui sur le partage d'une modalité d'évaluation mixte, à partir des domaines de compétences suivant l'échelle : maîtrise insuffisante - maîtrise fragile - maîtrise satisfaisante – très bonne maîtrise tout en ayant la possibilité de conserver la rubrique de notations (écrite et orale) surtout pour les élèves se présentant aux examens nationaux.

L'idée est de plusieurs ordres :

- **Considérer la notation comme un élément partiel de l'évaluation.** L'évaluation par la note se heurte à deux obstacles significatifs : le refus scolaire et l'absentéisme et ce, non seulement pour les patients nouvellement arrivés, en rupture de scolarité. De tels obstacles ont des conséquences nombreuses tant sur la qualité de l'apprentissage que sur l'évaluation parce qu'ils créent de la discontinuité. Évaluer un élève qui vient rarement permet éventuellement de situer son niveau de compétence mais un fort taux d'absentéisme empêche d'évaluer les progrès et acquisitions liées au cours. Or l'évaluation notée suppose la constance et la régularité : elle n'a pas de sens si elle est donnée indépendamment de la séquence pédagogique qu'elle complète. Dans le cas d'absences consécutives et répétées, la notation ne permet pas d'évaluer précisément les performances des élèves puisqu'elles font abstraction du temps de travail et de progression. Pourtant absences et refus scolaires ont un sens dans le trajet de chacun des élèves : il convient de les prendre en compte dans l'évaluation afin de les élaborer avec les jeunes et leur famille.
- **Mettre en valeur davantage la réalité du niveau scolaire** notamment pour les orientations externes telles que les examens et les inclusions partielles.
- **Continuer de rendre compte des progrès de l'adolescent.**

Les éléments du programme travaillé par connaissances et compétences sont conservés ainsi que la rubrique « acquisitions progrès et difficultés éventuelles ».

Par ailleurs, la périodicité trimestrielle des bulletins convient-elle véritablement au rythme pédagogique ?

L'expérience envisagée est de concevoir le premier bulletin scolaire comme un état des lieux par rapport à une reprise scolaire ne comportant pas nécessairement d'évaluation. Cet état des lieux sera intéressant, car il servira de point de référence pour évaluer les progrès des élèves.

④ COURS BILANGUE

Le cours *bilangue* s'est mis en place en 2015-2016. Il s'agissait alors d'un cours de méthodologie destiné à un élève pour le préparer aux épreuves de langues vivantes du Baccalauréat série littéraire. L'année scolaire suivante, les enseignants de langue vivante ont souhaité poursuivre l'expérience en s'inspirant de la mise en place des Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

Ils ont alors mis au point un cours commun basé sur des projets : créer une page de bande dessinée, écrire un texte narratif, enregistrer un guide audio pour présenter un pays de -et dans- la langue cible. Ces projets évoluent et s'affinent année après année.

Les objectifs visés sont de permettre aux élèves de revoir ou d'acquérir des notions de base dans les deux langues, de développer les stratégies d'apprentissage propres aux langues étrangères et de comparer le fonctionnement et l'origine de plusieurs langues, y compris la langue maternelle.

Les élèves participant à ce cours en 2017 ont ainsi pu dépasser leur appréhension de mélanger les deux langues, ont généralement bien adhéré aux différents projets menés et ont pu progresser dans leur maîtrise de chacune des langues étudiées.

5 MISE EN PLACE D'UN COURS D'ART ET PHILOSOPHIE

Ce cours de philosophie s'adresse aux adolescents capables :

- de soutenir une parole dans un groupe et/ou dans un espace clos ;
- d'élaborer une réflexion ;
- de mobiliser un désir minimal de culture ou de savoir.

Il s'adresse à des élèves de cycle 4 et des cycles de détermination et terminale au lycée.

Le programme du cours s'enracine dans les domaines 1, 2,3 et 5 du socle commun :

- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit/comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ;
- coopération et réalisation de projets ;
- expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres /réflexion et discernement ;
- organisations et représentations du monde/invention, élaboration, production.

Il s'appuie également sur les principes du programme de philosophie de terminale. Il porte sur un thème spécifique (lorsque les jeunes ne présentent pas l'épreuve de philosophie du Baccalauréat) : arts et philosophie.

Il s'agit de mobiliser la réflexion sur les questions philosophiques que ne manquent pas de susciter le spectacle des arts mais aussi leur pratique. L'enseignant s'appuie sur la discussion des œuvres pour permettre la pratique de différents langages : la perception, la sensibilité, le plaisir, le goût, la critique. À partir de quoi, il travaille sur les concepts d'imagination, de fiction, d'illusion, de représentation et de technique, le but étant d'amorcer une réflexion sur les différentes dimensions de la réalité et leur élaboration.

La réflexion théorique se fait pas à pas, ne débordant jamais le concret surgissant lors des cours. Quant à l'évaluation elle se fait à partir d'un travail personnel « d'écriture » réalisé par chacun à partir d'une œuvre de son choix.

Des sorties sont prévues au cours de l'année pour aller voir des œuvres (Beaubourg, la Cinémathèque et une exposition de photos).

Les œuvres (tableaux, films, photos) seront analysées en ayant recours à différents supports.

Le cours peut interagir avec le groupe *Philosophie* et avec d'autres activités à médiation artistique de l'hôpital de jour.

Il s'agit d'un enseignement transversal qui implique toutes les disciplines du savoir sans porter spécifiquement sur l'une d'elle.

① FILE ACTIVE

En 2017 la file active globale de l'hôpital de jour a été de **72 patients** (dont **18 entretiens de préadmission sans suite** et **9 jours d'observation sans suite pour 3 adolescents**). Le nombre de patients effectivement pris en charge s'établit à **51**.

5 941 passages ont été enregistrés contre **5 633** l'année précédente soit une nette remontée de l'activité pour la deuxième année consécutive.

À ces chiffres s'ajoutent :

- **81** passages aux réunions groupes parents des samedis ;
- **26** passages aux réunions Parents GOPPS des mardis ;
- **12** passages aux réunions de service de suite des jeudis ;
- **16** passages d'anciens patients qui rendent visite après leur sortie de l'hôpital de jour du Parc Montsouris et sont accueillis par certains membres de l'équipe soignante.

→ **135** passages au total

Cette activité émane principalement des groupes destinés aux parents ainsi qu'aux patients récemment sortis.

Elle concerne principalement 5 professionnels (médecins psychiatres, directrice adjointe, assistantes sociales) qui effectuent cette activité en plus.

② DEMANDES D'ADMISSION

Elles s'élèvent à **76 demandes** (contre **63 demandes en 2016**) et concernent essentiellement des garçons et filles âgés de **11 à 17 ans** (**25 demandes pour des filles** et **51 demandes pour des garçons**).

Sur ces demandes :

- **29** ont été jugées recevables sur dossier ;
- **11** ont été suivies d'une admission ;
- **2** patients ont fait une période d'observation non suivie d'admission (refus de la part de l'adolescent) ;
- **18** premiers EPA (entretiens de préadmission) sont restés sans suite.

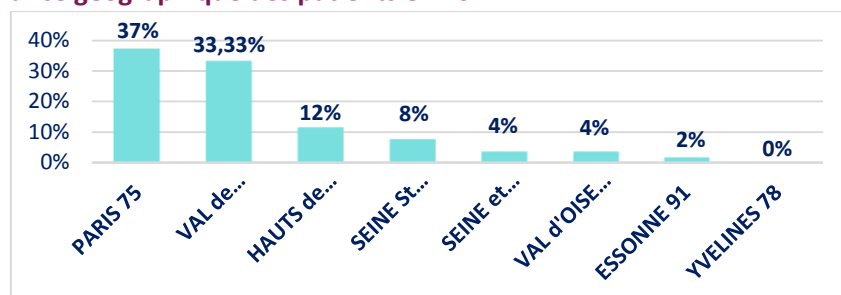
La provenance de ces demandes est essentiellement Paris (55 %), le Val-de-Marne (22 %), les Hauts-de-Seine (12 %), et les 11 % restant étant représentés par les départements de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et de l'Essonne.

Elles émanent pour 53 % de centres hospitaliers, pour 41 % de CMP/CMPP, le reste se partageant entre EMP, cliniques et médecins libéraux.

③ ANALYSE DE LA FILE ACTIVE

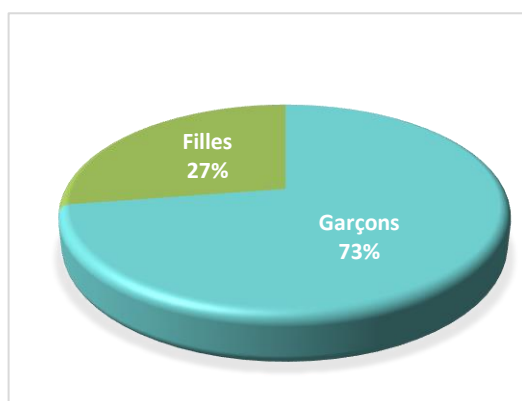
La file active de l'hôpital de jour est calculée à partir des 51 patients effectivement pris en charge sous deux modalités, temps plein (81 %) et temps partiel (19 %).

- **Provenance géographique des patients en 2017**

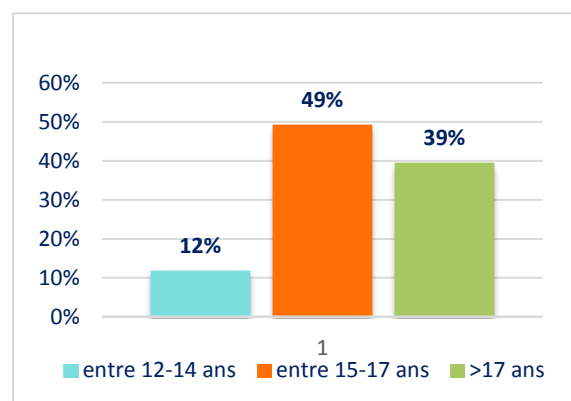


La part des patients provenant de banlieue dépasse maintenant les 50 %.

Répartition par sexe



Répartition des âges



- **Diagnostics**

L'essentiel des diagnostics est représenté par les dysharmonies psychotiques et les troubles schizophréniques. En revanche le nombre d'états-limites a baissé en pourcentage (10 % en 2017, 12 % en 2016 contre 17 % en 2015).

DIAGNOSTICS DES 53 PATIENTS PRIS EN CHARGE	GARÇONS	FILLES	TOTAL	2017 EN %	2016 EN %
PSYCHOSES INFANTILES	4	1	5	9,80 %	17,07 %
DYSHARMONIES ÉVOLUTIVES	20	5	25	49,02 %	43,90 %
DÉCOMPENSATIONS À L'ADOLESCENCE	0	0	0	0 %	0 %
SCHIZOPHRÉNIE, TROUBLES SCHIZOTYPIQUES	8	3	11	21,57 %	19,51 %
ÉTATS-LIMITES, TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ	2	4	6	11,77 %	12,20 %
NÉVROSES, TROUBLES ANXIEUX PHOBIQUES	3	1	4	7,84 %	7,32 %
TOTAL	37	14	51	100 %	100 %

- **Sorties définitives**

13 adolescents sont sortis cette année de l'hôpital de jour. Ces sortants se répartissent comme suit :

- **10** du service temps plein ;
- **3** du temps partiel.

- **Orientation à leur sortie**

ÉTUDES OU FORMATION EN MILIEU ORDINAIRE	RUPTURE DE SOINS	SUIVI EN PSYCHIATRIE ADULTE	HOSPITALISATION PLEIN TEMPS
30,8 %	30,8 %	23,0 %	15,4 %

On peut considérer que sur les 13 sortants de 2017, 5 jeunes ont poursuivi un projet en accord avec leur prise en charge à l'hôpital de jour. Quatre patients nouvellement arrivés n'ont pas pu s'inscrire dans la poursuite des soins à l'hôpital de jour, leur état étant insuffisamment stabilisé. Trois ont souhaité une autre orientation après quelques années de suivi. Pour tous, un relai avec le secteur psychiatrique s'est mis en place.

- **Clinique des adolescents sortis en 2017**

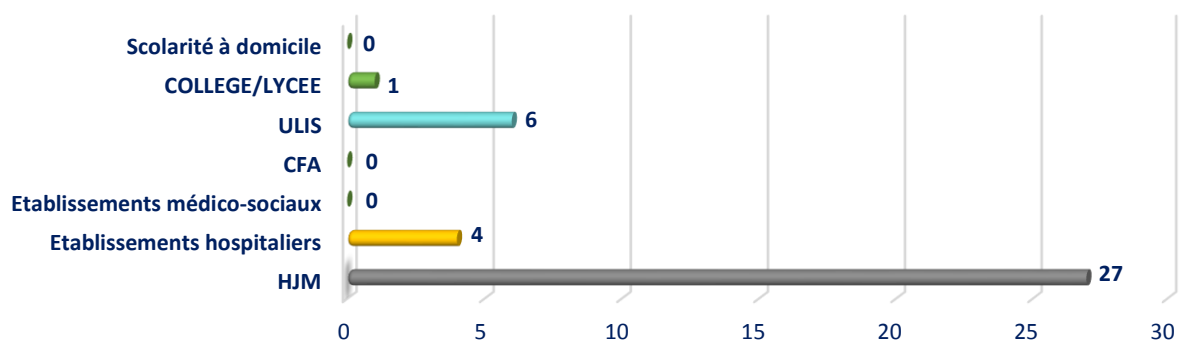
ÉTAT CLINIQUE DES ADOLESCENTS EN 2017	NOMBRE	2017	2016
TRÈS AMÉLIORÉ	1	7,69 %	21,40 %
AMÉLIORÉ	7	53,82 %	64,30 %
INCHANGÉ	4	30,80 %	14,30 %
AGGRAVÉ	1	7,69 %	0 %
TOTAL	13	100 %	100 %

④ DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE À L'HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS

La dotation horaire globale de l'unité d'enseignement reste inchangée par rapport à 2016, ainsi que la composition de l'équipe.

- **L'origine scolaire des élèves**

Établissement fréquenté l'année précédente par les élèves de la file active de 2017



71 % des élèves de la file active étaient déjà scolarisés à l'hôpital de jour du Parc Montsouris l'année précédente.

16 % des élèves proviennent des ULIS.

3 % arrivent du collège ou du lycée.

10 % sont orientés par les établissements hospitaliers.

- **Moyenne d'âge des élèves dans chaque niveau scolaire en 2017**

Dans un hôpital de jour, l'enseignement pratiqué est dit « *souple et adapté* » du fait de l'état de santé de l'élève. Aussi, **l'enseignement tient compte des entraves de l'élève** : lenteur, fatigabilité, difficultés massives d'apprentissage, besoins pédagogiques spécifiques. À l'hôpital de jour du Parc Montsouris, il est possible d'étaler sur deux ans une année scolaire, pour travailler scolairement et dans une temporalité suffisante ces entraves, en étant respectueux de l'évolution de l'élève. À ce titre, l'emploi du temps du patient est partagé avec les soins et reste soumis à l'appréciation du médecin psychiatre référent du projet thérapeutique de l'élève.

La prise en charge scolaire à l'hôpital de jour du Parc Montsouris ne permet pas de rattraper le retard scolaire du patient. Cependant, **elle réussit à maintenir les patients dans une scolarité ou à les faire raccrocher**. Les élèves ne réalisent pas une année scolaire en une seule et unique année. Systématiquement, une évaluation du niveau scolaire est réalisée par l'équipe enseignante au moment de l'admission d'un élève. Cette évaluation peut être amenée à réajuster le niveau scolaire en l'abaissant.

L'un des enjeux du projet pédagogique institutionnel est de proposer un cadre adapté tout en enseignant le programme scolaire de l'élève. En ce sens, l'UE reste un lieu d'acquisition de compétences et de connaissances, régulièrement évaluées et travaillant une reprise scolaire ou préparant à une poursuite du *curriculum scolaire*.

- **Examens nationaux**

	BACCALAURÉAT	ÉPREUVES ANTICIPÉES	DNB	CFG
NOMBRE DE CANDIDATS INSCRITS	-	-	3	3
NOMBRE DE RÉUSSITES	-	-	2	3

Les élèves de l'hôpital de jour ayant passé les divers examens nationaux ont tous bénéficié d'aménagements **conformément aux dispositions prévues par le décret du 21 décembre 2005**.

- **ASSR niveau 1 et 2**

Pour la deuxième année, l'hôpital de jour a organisé en interne l'épreuve de l'ASSR niveau 1 et 2. Ces épreuves ont été préparées par l'enseignante de technologie.

L'épreuve s'est présentée sous la forme de 20 séquences vidéo illustrant des questions à choix multiples et nécessitant d'obtenir au moins la note de 10/20. Les élèves ayant obtenu au moins la note de 10/20 à l'épreuve se sont vus attribuer l'attestation.

ASSR 1

3 élèves inscrits 3 présents	3 reçus
---	----------------

L'attestation scolaire de sécurité routière de niveau 1 s'adresse aux collégiens, en classe de 5^e, avant 14 ans.

Elle permet de s'inscrire à la préparation du brevet de sécurité routière (BSR) auprès d'un organisme agréé (auto-école, association) afin de conduire un cyclomoteur dès l'âge de 14 ans.

ASSR2

9 élèves inscrits, 7 présents	6 reçus 1 recalé	Session de rattrapage 1 élève convoqué admis
--	-----------------------------	---

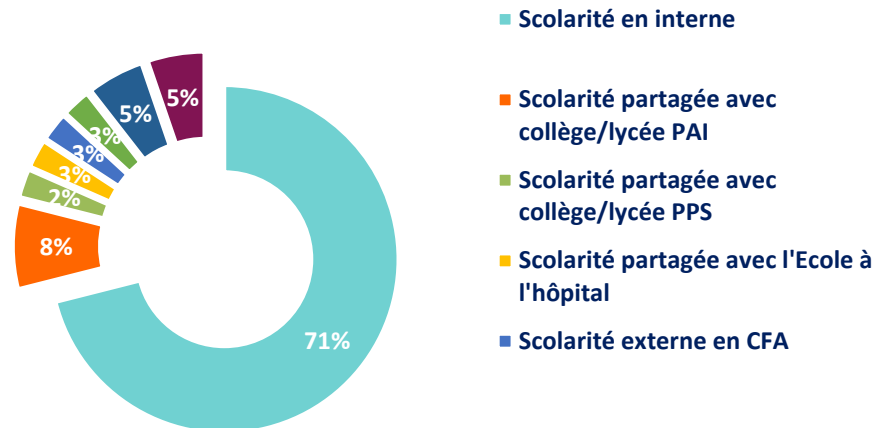
L'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) 2^e niveau sanctionne l'enseignement obligatoire, des règles de sécurité routière. Elle est délivrée après un contrôle des connaissances théoriques.

L'épreuve de l'ASSR de 2^e niveau est organisée pour :

- les classes de 3^e et de niveau correspondant ;
- les élèves d'autres classes qui atteignent l'âge de 16 ans au cours de l'année civile ;
- des élèves âgés de plus de 16 ans.

- **Les différents modes de scolarisation des élèves en 2017**

Les besoins éducatifs très hétérogènes des patients-élèves de l'hôpital de jour, impliquent des parcours scolaires diversifiés. Aussi, l'un des axes du projet pédagogique de l'unité d'enseignement est d'être résolument ouvert sur le dispositif d'inclusion. Il en découle que son projet d'organisation et de fonctionnement engage l'ensemble de l'équipe pédagogique et soignante à accompagner des patients-élèves dans des projets inclusifs individualisés (PAI ou PPS).



Les projets inclusifs au collège ou au lycée du quartier au profit de certains élèves scolarisés dans l'unité d'enseignement nécessitent en amont un travail d'aménagement pédagogique conséquent de la part de l'équipe de l'hôpital de jour. Cette coopération est devenue une évidence pour chacune des parties soutenue par les directions respectives. Elle se précise d'année en année autour de chaque P.A.I. des patients-élèves. Chaque PAI construit en partenariat avec l'établissement scolaire est déjà favorisé par le projet de soins individualisé du jeune.

Objectifs pédagogiques et thérapeutiques visés en 2017

- acquérir une attitude d'élève de nouveau compatible avec une fréquentation de la classe ordinaire (grand groupe) ;
- se confronter à la réalité ;
- s'essayer peu à peu au milieu scolaire ordinaire ;
- renforcer l'accès à la socialisation et à la citoyenneté en s'appuyant sur les relations entre pairs ;
- s'adapter aux rythmes des apprentissages scolaires ;
- suivre des matières non dispensées dans l'U.E préparant aux examens dont des activités de TP dans le cadre des sciences expérimentales ;
- poursuivre un projet d'inclusion amorcé l'année précédente.

Les coopérations avec les établissements partenaires pour les inclusions selon le mode PAI se poursuivent (8 %).

5 ÉVOLUTION DE LA PRISE EN CHARGE

Bien que les grands axes de la prise en charge restent globalement inchangés, certaines inflexions se font jour, liées à la réflexion sur les pratiques, au renouvellement du personnel, aux nouveaux partenariats noués.

- Ainsi le remplacement d'une psychologue à temps partiel par un éducateur à temps plein a permis **le renforcement du GOPPS** et la mise en place dans ce cadre **d'un deuxième groupe nommé T Cap**, groupe de parole spécifique aux sortants et dédié à la problématique de la séparation. Ce deuxième groupe, animé par un éducateur et une assistante sociale, apporte un complément important au premier, plus centré sur la question de l'autonomie et de la gestion du quotidien. En effet la possibilité d'élaborer au sein d'un groupe sur la difficulté à quitter une institution où l'on a été soigné pendant plusieurs années et où on a tissé des liens affectifs importants tant avec les soignants qu'avec les pairs nous semble être un axe majeur de la réussite d'un projet de sortie.
- Toujours dans cette thématique de l'accompagnement à la sortie, **la rencontre et les échanges noués avec deux référents de la MASESH de l'académie de Paris, Mme DORION conseillère pédagogique et M. BENOIST, chargé de mission en insertion professionnelle des jeunes** nous ont ouvert de nouvelles perspectives pour l'orientation de certains de nos patients : pour la première fois nous avons eu recours au **dispositif Passerelle**, proposé aux jeunes en situation de handicap permettant à un de nos jeunes d'être inscrit au CFA Médéric afin d'entamer **une formation en pâtisserie** tout en poursuivant ses soins à l'hôpital de jour sous la forme d'une journée par semaine. Nous souhaitons à l'avenir développer ce type de partenariats qui offrent à nos patients la possibilité d'entrer progressivement dans la vie professionnelle sans avoir à rompre avec leur lieu de soins qui peut ainsi les accompagner au mieux dans cette transition.
- **Trois nouvelles activités thérapeutiques se sont mises en place à la rentrée 2017**
 - **Un groupe de théâtre** mis en place par l'éducateur sportif à la suite des formations réalisées au sein de l'association Cerep-Phymontin. Il est co-animé avec l'enseignante d'anglais et permet ainsi à la fois d'aborder cette langue sous un aspect plus ludique, et d'engager les jeunes dans une pratique porteuse d'affirmation de soi et d'ouverture à l'imaginaire. L'enseignante d'anglais, Mme Del Grande a par ailleurs mis en place depuis quelques années des sorties théâtrales en anglais.

Voici ce qu'elle en dit :

« Les sorties théâtre-en-anglais se sont mises en place il y a 4 ans, à l'initiative de l'enseignante d'anglais. Elles consistent à emmener un groupe d'une dizaine d'adolescents, accompagnés d'un membre de l'équipe soignante, voir un spectacle théâtral présenté par l'association Théâtre-en-Anglais (qui regroupe des artistes anglophones) au théâtre de l'Alhambra (près de République), environ 2 fois par an. Les thèmes de ces spectacles ont un intérêt culturel (littéraire ou historique) et ont déjà permis, par exemple, une découverte vivante d'une histoire de Sherlock Holmes, d'une comédie d'Oscar Wilde, du roman *Oliver Twist*, de la légende du Roi Arthur, de la vie de Martin Luther King ou de Nelson Mandela. Le spectacle en lui-même offre un intérêt pédagogique linguistique car les acteurs parlent relativement lentement et articulent très bien ; les élèves-patients n'ont pour la plupart pas trop de mal à comprendre, d'autant plus qu'ils ont bien sûr bénéficié d'une préparation en amont lors des cours qui ont précédé. De même, aux cours suivants, ils sont amenés à évaluer ce qu'ils en ont retenu. On remarque que le spectacle constitue pour certains un objectif concret de motivation et d'apprentissage. D'autre part, le fait de sortir du cocon de l'hôpital de jour est aussi un objectif thérapeutique indiqué pour certains adolescents, ainsi que le repas pris ensemble dans un fast-food à l'issue du spectacle. Dans le même esprit, se retrouver dans une salle de théâtre au milieu de groupes venus du milieu scolaire "ordinaire" représente une expérience de confrontation au réel que certains appréhendent mais qui peut aussi contribuer à la restauration de leur image d'adolescent comme les autres. »

- **Un groupe photolangage** co-animé par un psychothérapeute et un éducateur spécialisé : ce groupe s'adresse à des jeunes en difficulté dans leurs liens internes (avec eux-mêmes) et externes (avec les autres).

Dans le cadre de l'hôpital de jour, six adolescents et deux adultes soignants s'assoient en cercle ; dans un coin de la pièce, il y a une table avec une vingtaine de photos. La méthode de photolangage est constituée d'un ensemble très précis de consignes, dont celle de choisir une photo parmi celles posées sur la table et préalablement sélectionnées par les soignants selon la dynamique du groupe. Ces photos proviennent de divers dossiers thématiques : corps et communication, santé et prévention, et bien d'autres sujets. Elles sont vendues en librairie.

Il s'agit de la part de l'adolescent de dire quelque chose à partir de l'image choisie et de la consigne donnée, par exemple, « *Choisissez une photo qui évoquerait pour vous des vacances heureuses* ». L'image photographique va permettre une verbalisation au plus près des souvenirs personnels ou au contraire, l'utilisation d'une pensée concrète, voire bloquée, monolithique, défensive, empêchant, freinant et mettant plus ou moins en échec la capacité associative et la fluidité verbale.

Le groupe permet l'établissement d'une intersubjectivité facilitatrice de la construction d'une histoire du groupe et d'une histoire individuelle dans le groupe.

Le photolangage stimule, réveille, met en marche, mobilise les processus associatifs grâce à la mise en jeu de la pensée en idées et de la pensée en images.

La temporalité est présente par : le temps du choix individuel de la photo, le temps de présentation de la photo et enfin, le temps des échanges en groupe. Le groupe dure une heure et demie et a lieu à un rythme hebdomadaire.

Le photolangage est une médiation par le visuel, la parole, la pensée et le groupe, qui est appréciée par les adolescents participant à ce groupe, par ses aspects ludiques et non intrusifs.

David Lefèvre, éducateur spécialisé, Serge Bragado Spatz, psychothérapeute, psychologue clinicien

- **Un atelier jardinage** co-animé par deux éducateurs spécialisés :

« Prends-en de la graine » : un jardin thérapeutique-hortithérapie en psychiatrie infanto-juvénile. Le jardin, c'est une approche sensorielle de l'adolescence, de la puberté, d'une traversée critique de l'âge d'enfant à l'âge d'enfanter. Jardiner, c'est dehors. C'est salissant par l'eau et la terre, excitant par les promesses des saisons, amusant par les formes de vie. C'est surtout une expérience physique et culturelle forte qui rappelle et réveille les processus d'humanisation, entre sédentarité et nomadisme, qui traversent l'histoire. Le jardin invite à une phénoménologie des passages entre ces deux états, ces deux modes d'être au monde. À la rencontre de la nature, il excite la curiosité, convoque la créativité et éveille la narration.

Les patients y voient concrètement que leur activité, fruit de leurs envies, modifie le réel : bêcher, planter, semer, arroser, soigner, récolter, manger... En chemin ils demandent : « *Est-ce qu'on peut voir la vie dans la graine ?* » ou « *Est-ce qu'on peut être là au moment de sa création ?* ».

Et voilà la sémantique qui s'invite au milieu des semis.

David Lefèvre et Sabino Pace, éducateurs spécialisés

Au total pas moins **de trente activités ou groupes thérapeutiques** faisant appel à des médiations culturelles, artistiques, manuelles ou corporelles ont été proposées à nos adolescents.

Des prises en charge individuelles en **piano, relaxation, bricolage, ou arts plastiques** ont concerné plusieurs jeunes pour lesquels la situation groupale était difficile à appréhender, générant trop d'excitation ou au contraire trop d'inhibition.

- ❶ Un **transfert thérapeutique de deux jours** aura lieu en juillet 2018, axé autour d'une thématique culturelle d'une part (le voyage à Nantes), et d'une découverte de la côte atlantique (journée à Pornic). Ce transfert sera proposé à une douzaine d'adolescents, encadrés au minimum par deux soignants et deux enseignants. Les indications seront posées au cours de l'année par les médecins et référents, et privilégieront les jeunes pour lesquels il s'agit d'une première expérience de séparation d'avec le milieu familial. Nous espérons ainsi relancer enfin la dynamique des transferts thérapeutiques, interrompue depuis 2010, en commençant par un séjour court.
- ❷ Un **projet autour de la fabrication et de l'édition d'un fanzine** sur l'année scolaire 2018/2019 a fait l'objet de deux dossiers de demande de subventions. L'un auprès de la **DRAC** et de l'**ARS**, l'autre répondant à l'appel d'offre **Pièces Jaunes** impulsé par la **Fondation des Hôpitaux de France, Hôpitaux de Paris**. Ce projet impliquerait l'association culturelle **Postures** comme partenaire, et serait co-animé par un éducateur spécialisé et un art-thérapeute intervenant actuellement comme bénévole dans notre établissement et qui serait rémunéré par **Postures**. Sa réalisation est conditionnée par l'obtention de subventions demandées auprès de la **DRAC - ARS de la région Île-de-France** et de la **Fondation des Hôpitaux de France - Hôpitaux de Paris**.
Ce projet ambitieux réunirait nos adolescents autour d'un outil de communication et de création diffusable et partageable, permettant à la fois un travail d'élaboration groupale, une initiation à différentes techniques de mise en page, d'impression, de graphisme, des sorties culturelles autour des thématiques, la participation finale à un festival.
- ❸ La **mise en place des « Devoirs faits »** : temps encadré par un enseignant permettant aux adolescents de l'hôpital de jour d'être accompagnés dans leurs devoirs effectués sur place. La mise en place à la rentrée 2017/2018 de ce temps périscolaire répond à la fois à une directive de l'Éducation nationale et à une nécessité pour les adolescents de l'hôpital de jour, pour la plupart en grande difficulté pour travailler chez eux. La situation groupale et la présence d'un enseignant qui ne supervise pas forcément les devoirs de sa discipline favorisent l'investissement de cet espace.
- ❹ **L'expérimentation d'une Cellule de réflexion pédagogique**
Il s'agit d'instaurer en 2018 un temps de réunion mensuel pour des enseignants volontaires ainsi que d'autres membres de l'équipe (toute personne intéressée par la thématique traitée pouvant se joindre au groupe).
Cette initiative part d'un constat : l'impossibilité de réserver un temps en RMP afin de traiter des dossiers incontournables ou des thématiques pédagogiques nécessitant une réflexion collective. Elle a pour rôle d'initier une réflexion sur les sujets retenus comme prioritaires sur une année et de réfléchir sur une méthodologie de travail sur les dossiers incontournables qui ne peuvent être étudiés en RMP par manque de temps.

5 Le réaménagement du secrétariat et par ricochet de la salle du personnel et des placards de l'établissement

Il fait suite à une succession de faits survenus en 2017 :

- l'arrêt de travail simultané et prolongé des deux secrétaires de l'hôpital de jour en mai 2017 ;
- l'expression lors des entretiens annuels d'un malaise professionnel lié aux conditions de travail de ces deux salariées ;
- l'injonction émanant de la médecine du travail de réaménager l'espace de travail pour éviter une rechute.

L'ensemble de ces faits a conduit à une réflexion d'équipe lors de la journée trimestrielle d'octobre 2017 et a abouti à la décision de réaménager le secrétariat en dégagant de l'espace pour les secrétaires, c'est-à-dire en déplaçant ailleurs certains équipements concernant d'autres professionnels.

Les travaux nécessaires à ce réaménagement seront effectués en 2018 pour un coût prévisionnel de 15 500 euros, amortissables sur 10 ans.



CONCEPTION ET RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION DU SIÈGE SOCIAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ INTÉGRAL CONSULTABLE SUR NOTRE SITE INTERNET : [HTTP://CEREP-PHYMENTIN.ORG/](http://CEREP-PHYMENTIN.ORG/)

SIÈGE SOCIAL : 31 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE - 75009 PARIS - TÉL : 01 45 23 01 32

COURRIEL : VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GRÉGORY MAGNERON, DIRECTEUR GÉNÉRAL

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : VÉRONIQUE MISZEWSKI, CHARGÉE DE COMMUNICATION

N°ISSN : 2608-5429

DATE DE DIFFUSION : AVRIL 2018